



## Introduction. Comparer. Options et inflexions d'une pratique de recherche

Didier Demazière, Olivier Giraud, Michel Lallement

### ► To cite this version:

Didier Demazière, Olivier Giraud, Michel Lallement. Introduction. Comparer. Options et inflexions d'une pratique de recherche. *Sociologie du Travail*, 2013, 55 (2), pp.136-151. 10.4000/sdt.11702 . hal-02140451

HAL Id: hal-02140451

<https://sciencespo.hal.science/hal-02140451>

Submitted on 27 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Introduction

## Comparer. Options et inflexions d'une pratique de recherche

*Comparing. Options and inflexions in ways of doing  
research. Introduction*

Didier Demazière <sup>a,\*</sup>, Olivier Giraud <sup>b</sup>, Michel Lallement <sup>b</sup>

<sup>a</sup> Centre de sociologie des organisations (CNRS), Science Po, 19, rue Amélie, 75007 Paris, France

<sup>b</sup> Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise-CNRS), Cnam, 2, rue Conté (Case 250),  
75003 Paris, France

---

### Résumé

Dans les dernières décennies, les pratiques comparatives se sont considérablement développées et les terrains, objets, enjeux, méthodes et théorisations se sont diversifiés. Sans prétendre rendre compte de cette effervescence, ce texte introductif cherche à pointer quelques enjeux théoriques et méthodologiques qui marquent aujourd’hui les pratiques comparatives. Le territoire des comparaisons est d’abord balisé par deux approches qui ont fortement marqué les analyses comparées du travail, des systèmes sociaux et des organisations de la production : l’analyse sociétale d’une part, les variétés du capitalisme d’autre part. Ensuite les évolutions actuelles de la pratique comparative sont pointées, autour d’une série d’enjeux théoriques et méthodologiques qui s’affirment : pertinence de l’échelle nationale et manières d’informer empiriquement et de constituer conceptuellement ce niveau d’analyse ; variété des niveaux de réalité à comparer, de leurs articulations, et des échelles auxquelles peut être située la méthode comparative ; homogénéité ou hétérogénéité des espaces comparés et place des raisonnements en termes de systèmes ou modèles ; différenciation des entités comparées et prise en compte des connexions, circulations ou hybridations qui les lient ; alignement des catégories organisant la comparaison et variabilité et ajustement des protocoles d’enquête empirique, etc. Ces enjeux suscitent des débats nourris dans les travaux comparatifs actuels, indiquant par là la vitalité de ce domaine de recherche.

*Mots clés :* Comparaison internationale ; Analyse sociétale ; Variétés du capitalisme ; Méthode comparative ; Jeux d’échelles

---

\* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : [d.demaziere@cso.cnrs.fr](mailto:d.demaziere@cso.cnrs.fr) (D. Demazière).

## Abstract

Comparative practices have evolved considerably over the last 20 to 30 years. The fields researched, objects, issues, methods and theorizations have expanded. Though we do not claim to fully account for that effervescence in this introduction, we will attempt to pinpoint a few of the theoretical and methodological matters that shape comparative research today. Two approaches — societal analysis on the one hand, the varieties of capitalism on the other — have had a long lasting influence on the comparative studies of labor, social systems and production organizations. We next turn to the ways comparative practices have recently been developed around a series of today well established theoretical and methodological issues: the critical assessment of the relevance of the national dimension, and how to empirically inform and conceptually go beyond that level of analysis; the variety of levels of reality to be compared, and of comparative analytical scales, how they interconnect; the homogeneous or heterogeneous nature of the spaces compared and where and when to reason in terms of systems or models; differentiating the entities being compared and taking interconnections into account, as well as the circulations or hybridization that make them comparable; aligning the categories that organize equivalence; the variability of protocols in empirical surveys and the need to adjust them, etc. All these matters trigger lively debates in present-day comparative work. This is a valuable indication of the vitality of this field of research.

**Keywords:** International comparison; Societal analysis; Varieties of capitalism; Comparative method; Effects of scale

---

Il y a près de 25 ans — au printemps 1989 exactement — *Sociologie du travail* publiait un numéro thématique intitulé « Comparaisons internationales. Théories et méthodes ». À ce moment, la thèse de « l’effet sociétal », développée à partir de l’analyse des rapports salariaux en France et en Allemagne (Maurice et al., 1979, 1982), alimentait pour une large part les débats théoriques et méthodologiques consacrés à la comparaison internationale.

Depuis lors, les pratiques comparatives se sont considérablement développées. Celles-ci ont d’abord connu un succès d’estime de plus en plus important dans les cénacles de l’expertise internationale (Organisation de coopération et de développement économiques, Bureau international du travail, etc.). Dans les domaines les plus divers, à commencer par ceux de l’éducation et de l’emploi, le *benchmarking* s’est imposé comme un instrument proprement politique pour définir des critères du souhaitable et orienter l’action. De façon plus institutionnalisée encore, la comparaison des performances est devenue un moyen d’orienter, voire de bâtir rapidement des politiques de coopération au niveau de l’Europe sociale. Ayant pour ambition d’aboutir à des résultats aux implications opérationnelles, les grands programmes européens, tels les programmes cadre de recherche et de développement (PCRD), ont resserré les liens entre les préoccupations de politique publique et les entreprises comparatives à grande échelle associant de nombreux laboratoires scientifiques. La collaboration entre chercheurs de différents pays s’est ainsi fortement développée et la comparaison internationale s’est imposée plus que jamais comme un indicateur d’excellence des projets de recherche. Ce mouvement a été alimenté par de multiples facteurs, comme la montée des critères dits d’internationalisation dans le pilotage et l’évaluation de la recherche, l’accélération des circulations internationales et des séjours de recherche à l’étranger ou l’amélioration considérable de la diffusion des idées grâce à l’accès en ligne des revues, etc.

Le développement de la pratique comparative s’est traduit par ailleurs par une diversification des terrains, des objets, des enjeux, des méthodes et des théorisations. Il serait pour le moins aventureux de vouloir rendre raison de manière exhaustive d’une telle effervescence. L’ambition de ce dossier est plus mesurée puisqu’il s’agit avant tout de mettre l’accent sur la fabrique de la

comparaison. Dans un tel esprit, les articles qui suivent donnent à voir des résultats mais aussi des façons de faire et des démarches réflexives relatives aux pratiques concrètes de la recherche. On se donne les moyens de la sorte d'aborder un ensemble d'enjeux théoriques et méthodologiques, tels que la place de l'échelle nationale dans les pratiques comparatives, l'importance accordée aux variétés des échelles, la pertinence et la cohérence des espaces de la comparaison, l'homogénéité et la continuité des phénomènes comparés, l'hétérogénéité et l'alignement des catégories, etc.

En balisant le territoire des comparaisons et en introduisant le présent numéro spécial, nous souhaitons plus encore défendre l'intérêt de démarches qui ne se satisfont pas exclusivement de perspectives macro-sociales mais qui ne renoncent pas pour autant à la production d'énoncés dont la validité déborde des espaces d'action étroitement circonscrits. L'argument s'appuie sur un constat. Il y a peu encore, les pratiques comparatives les plus novatrices étaient fondées, à l'instar des approches en termes d'effet sociétal, sur une méthodologie qui accordait la préséance aux agencements macro-structurels, quitte ensuite à considérer des cohérences sectorielles, locales, etc. Lorsque l'on considère les développements comparatifs qui ont connu les plus grands succès sur la scène internationale depuis le début des années 2000, c'est un mouvement inverse qui a semblé l'emporter. À l'image des options et des préceptes que véhicule la théorie de la variété des capitalismes, il s'est agi de fonder les comparaisons sur des arguments micro (stratégies d'acteurs, logiques de coopération, etc.) qui permettent ensuite aux chercheurs de monter en généralité pour construire des types-idéaux nationaux. En ce cas néanmoins, la méthodologie relève fondamentalement d'approches macro-institutionnelles.

Même si, appliquées aux objets et aux espaces les plus variés, les perspectives innovantes ne manquent pas, l'importance de ces deux approches (effet sociétal, variétés des capitalismes) pour les pratiques comparatives de ces dernières décennies oblige à les examiner avec un soin particulier. On ne pourrait autrement comprendre l'intérêt d'autres stratégies qui s'en distinguent, par au moins trois caractéristiques. La première, à la différence des travaux inspirés par l'école sociétale, accorde la prééminence à des pratiques comparatives ancrées dans des terrains que les chercheurs labourent sans être dotés, a priori, d'hypothèses relatives à la cohérence des systèmes dans lesquels s'encastrent les objets étudiés. La seconde caractéristique, qui conduit à se démarquer bien davantage des approches de type variétés des capitalismes, est fondée sur la conviction que la comparaison a tout à gagner à s'alimenter d'un travail au ras du terrain plutôt que de simples indicateurs macro. Il en résulte, troisième caractéristique, une invitation à rompre avec des perspectives qui accordent le primat aux cadres nationaux, qui se satisfont des oppositions micro/macro, qui demeurent débitrices des schémas institutionnalistes les plus déterministes... C'est à l'inverse, en prenant au sérieux les jeux d'échelles et la plasticité des espaces, en organisant dans l'analyse des allers et retours permanents entre les différents niveaux observés et en intégrant plus fermement encore l'histoire et les formes de contamination entre univers institutionnels que la pratique comparative évolue aujourd'hui.

## 1. Des débats d'hier à la rupture de l'effet sociétal

Pour espérer capter l'état actuel des débats sur toutes ces questions, il importe de les inscrire dans une trajectoire permettant de pointer les principaux mouvements et inflexions caractérisant la production de la comparaison internationale en sociologie et dans les disciplines qui lui sont proches, à commencer par la science politique, grande consommatrice elle aussi de comparaisons. L'approche sociétale a incontestablement fait date, tant en France que dans d'autres pays (y compris outre-Atlantique où l'ouvrage de Marc Maurice a été traduit dès 1986) ([Maurice et al., 1986](#)). Elle représentait un réel renouvellement de l'approche comparative. L'objectif en effet était

de dépasser les limites des perspectives antérieures « par un *déplacement* des logiques d'analyse qui les caractérisent » (Maurice, 1989, p. 183). Dans les débats des années 1980, tels que les rapporte M. Maurice, la construction de la comparaison pouvait être envisagée autour de deux enjeux principaux, celui de l'homogénéité des phénomènes étudiés d'un pays à l'autre et celui de l'intégration de ces mêmes phénomènes dans le cadre national. Au croisement de ces deux critères, il dégage trois modèles d'analyse comparative. L'approche *cross-national*, la première, postule une continuité des phénomènes d'un pays à l'autre. Dans ce cadre, la comparaison est effectuée terme à terme et elle est orientée vers la mise en évidence de convergences entre les sociétés. À l'inverse d'une telle conception universaliste, la deuxième perspective (*cross-cultural*) refuse de réduire l'espace national à un simple contexte, mais lui confère une texture culturelle suffisamment dense pour être source de discontinuité entre des phénomènes pourtant a priori comparables d'un pays à l'autre. La mise en évidence des cohérences propres à chaque société s'impose alors comme un enjeu heuristique de première importance.

Dans l'approche sociétale (*inter-nationale*), la construction de la comparabilité est encore différente. Les objets d'analyse ne sont considérés ni comme équivalents et homogènes, ni comme particuliers et irréductibles. Ils sont définis comme des ensembles hétérogènes dont les pièces s'agencent selon des configurations variables d'un pays à l'autre. La discontinuité (les objets et dimensions d'analyse ont leurs spécificités) va donc de pair ici avec la continuité (les interdépendances entre ces composantes forment système). C'est de cette façon que l'équipe du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail a cherché à expliquer les différences de hiérarchies salariales en France et en Allemagne. Pour ce faire, elle a pris en compte les systèmes éducatifs, les systèmes de relations professionnelles et les modes d'organisation des entreprises, trois ordres de phénomènes dont les articulations révélaient l'existence de puissants mécanismes sociaux. La comparaison se construit, autrement dit, grâce à l'identification des fondements institutionnels des rapports salariaux ou, si l'on préfère encore, grâce à l'examen des ensembles de règles et de normes, codifiées et informelles qui, dans chaque pays, pèsent sur les conduites des acteurs (individus, collectifs intermédiaires, organisations) et sur les rapports sociaux.

On voit bien comment l'approche de l'effet sociétal a pu innover, en mettant notamment à mal les pratiques anciennes qui se contentaient de comparer terme à terme des objets tels que l'architecture des qualifications, l'articulation des formations initiales au système productif, les relations professionnelles dans les entreprises, etc. Depuis les recherches et publications fondatrices, l'analyse sociétale a connu d'importants développements, notamment sous l'impulsion de ses initiateurs. À l'ombre des préceptes méthodologiques qui viennent d'être rapidement évoqués, d'autres chantiers ont été ouverts pour, dans la comparaison, privilégier de nouveaux pays (Maurice et al., 1988), inclure de nouveaux objets (Lanciano-Morandat et Verdier, 2004), interroger les rapports de genre (Marry, 2012 ; Marry et al., 1998), s'essayer à la comparaison infra-nationale (Lallement, 1999 ; Dupuy et Pollard, 2012), etc. Tous ces travaux ont balisé les pratiques comparatives<sup>1</sup> et fourni matière à d'intéressants débats mobilisant différentes sensibilités des sciences sociales, depuis le culturalisme jusqu'à l'analyse stratégique en passant par le néo-corporatisme (Maurice et Sorge, 2000).

À défaut de dresser le bilan de pareilles discussions, on peut relever au moins deux registres d'interrogations qui demeurent vives pour les praticiens du comparatisme aujourd'hui. Le premier interroge la forte coloration institutionnaliste imprimée à la comparaison par l'approche

<sup>1</sup> À titre d'exemple, l'analyse sociétale est une référence fréquemment évoquée, fût-ce parfois de façon cursive, dans les contributions à l'ouvrage collectif consacré aux comparaisons internationales publié au début des années 2000 (Lallement et Spurk, 2003).

sociétale. Même si cette dernière donne droit aux logiques d'acteurs, elle prête avant tout attention aux régulations sociales, normatives ou étatiques, dès lors que ces variables — ou plus exactement leurs agencements — sont considérées comme déterminantes pour rendre compte des stratégies de firmes, des relations intra- ou interorganisationnelles, des conduites de populations, des coordinations entre acteurs sociaux, etc. Des perspectives aussi différentes que celle de l'école de la régulation (Amable, 2003 ; Boyer, 1986), des systèmes de gouvernance (Boyer et Hollingsworth, 1997), des variétés du capitalisme (Hall et Soskice, 2001) ou les modélisations de l'État-Providience lancées par Gøsta Esping-Andersen (1990) partagent cette même sensibilité, même si les questions formulées sont très différentes, et que du même coup, le sont également les composantes retenues pour caractériser les cohérences institutionnelles. Le périmètre privilégié par ces différentes écoles pose un second type de problème. Dans la plupart des cas, les architectures institutionnelles sont systématiquement référencées à des pays, avec pour hypothèse implicite qu'il s'agit là de la bonne échelle pour la comparaison. Que ces travaux portent sur un petit nombre de territoires (au minimum deux comme dans les premières analyses sociétales) ou qu'ils prennent en compte des échantillons plus larges et débouchent alors sur des typologies (de capitalismes, de *Welfare States*, etc.), tous retiennent le pays, la société nationale, comme l'unité pertinente par excellence. La place accordée aux acteurs et la différenciation de modèles opposant des grands types de régulation ne déplace pas fondamentalement la focale puisque, dans la grande majorité des cas, ces types-idéaux visent avant tout à rendre compte, de manière stylisée, des fonctionnements nationaux.

## 2. Les variétés des capitalismes : une grammaire comparative à succès

Le cocktail institution/nation constitue encore aujourd'hui une recette en vogue. Mais il n'est pas sans limites. La mise en évidence de quelques points aveugles propres à cette façon de comparer peut aider néanmoins à éclairer l'intérêt d'autres pratiques qui, en se démarquant du paradigme précédent, renouvellent-elles aussi la façon de comparer. On voudrait, pour s'en convaincre, examiner le cas de l'école des variétés du capitalisme. Cette nouvelle grammaire de la comparaison a acquis ses lettres de noblesse au début des années 2000 dans la littérature internationale. Portée sur les fonts baptismaux par Peter Hall et David Soskice (2001), elle s'est rapidement imposée comme une grille de lecture suffisamment simple pour servir de point de repère commun à des chercheurs d'horizons nationaux les plus variés. Dans la tradition de la *Political Economy*, l'objectif majeur de l'ouvrage publié en 2001 par P. Hall et D. Soskice, qui a depuis fait école, consiste à élaborer un nouveau cadre d'interprétation des similarités et des différences institutionnelles observables dans les économies développées contemporaines. L'originalité de cette approche par les « variétés du capitalisme » consiste à se défaire de certaines des options dominantes jusque-là : comparaison des structures étatiques et de leurs impacts sur les stratégies de modernisation, théories du néocorporatisme, analyse des systèmes sociaux de production. Ces dernières mettaient avant tout l'accent sur les effets de formatage par les institutions tout en sous-estimant les stratégies des acteurs, à commencer par celles des entreprises. En tentant de jeter un pont entre les *business studies*, les théories de la rationalité et la *comparative political economy*, P. Hall et D. Soskice proposent de mettre l'entreprise au centre de l'analyse comparative.

Partant du postulat que la question de la coopération est le problème clé de l'action organisée, ils distinguent cinq registres (les relations professionnelles, la formation, le mode de gouvernance, les relations interentreprises et la gestion des salariés) sur lesquels des choix peuvent être opérés. Dit autrement, la pratique comparative à laquelle invite cette approche est moins déterminée par un impératif méthodologique quelconque ou par le recours à un type de données privilégiées

que par l'incitation à regarder dans le détail la façon dont, dans chaque économie nationale, les entreprises — considérées comme les acteurs déterminants — résolvent, dans chacun des cinq registres, les problèmes de coordination avec les autres acteurs (pouvoirs publics, syndicats, autres firmes, etc.). L'hypothèse est que celles-ci le font de façon cohérente et rationnelle, ce qui conduit à la formation de systèmes harmonieux.

Dans ce cadre, deux grandes variétés de capitalisme sont distinguées : les *liberal market economies* (LMEs) d'un côté, les *coordinated market economies* (CMEs) de l'autre. Les États-Unis correspondent assez bien, au moment où paraît *Varieties of Capitalism*<sup>2</sup>, au premier de ces deux modèles, l'Allemagne et nombre de pays du centre et du Nord de l'Europe au second. Dans l'esprit de leurs promoteurs, la formalisation LME/CME n'a de sens et de portée heuristique qu'à la condition d'accepter un postulat important — celui des complémentarités institutionnelles — qui servait déjà de pierre angulaire aux travaux de Marc Maurice, François Sellier et Jean-Jacques Silvestre. L'idée est simple. Le choix d'opter pour un mode de coopération sur un registre donné (un système de coopérations inter-entreprises fondé sur la confiance et la standardisation des savoir-faire en Allemagne par exemple) va souvent de pair, pour des raisons d'efficacité, avec des choix synergiques sur les autres registres (un système de relations professionnelles qui donne priorité à la cogestion et à la paix sociale, un système éducatif valorisant la professionnalisation, une gouvernance d'entreprise fondée sur la confiance et la réputation, etc.). La performance et l'avantage comparatif que toute économie peut tirer de ses structures institutionnelles dépendent pour partie de sa capacité à mettre en cohérence les formes de coopération pour lesquelles les entreprises optent.

Une des conséquences intéressantes de la modélisation proposée par P. Hall et D. Soskice est de déboucher sur une conclusion qui évite les raccourcis rapides quant aux effets de la « globalisation » sur le travail et sur l'économie. Dans les LMEs, le choix de la « dé-régulation », de la compétitivité par les pressions sur les coûts salariaux et par l'affaiblissement des organisations syndicales est le plus probable dans un environnement international qui pousse à la concurrence par les prix. Dans les CMEs, parce qu'elle n'aide guère — c'est un euphémisme — à la fortification de l'avantage comparatif institutionnel propre aux économies qui ont choisi la carte de la coopération par des mécanismes non marchands, l'option de la « dé-régulation » fait déjà moins recette. Les CMEs parviennent à échapper à la spirale de la compétitivité-prix par le maintien d'infrastructures et de systèmes collectifs performants dans le domaine des transports, de l'éducation, de l'innovation, ou encore du financement de l'économie. Les coordinations qui se jouent dans ces différents domaines d'action publique, ne relèvent pas forcément de l'État, mais bien d'arrangements sectoriels et multi-niveaux « positifs », alors que précisément, la pluralisation des échelons pertinents pour l'action publique est un facteur de blocage fréquemment souligné (Duran, 2010).

Ainsi qu'en témoignent les nombreux travaux qui s'en réclament mais aussi les multiples livres et articles qui en entreprennent une révision partielle, cette approche a connu et connaît toujours un véritable succès dans la littérature comparative. Les critiques sont tout aussi nombreuses, à la mesure de l'intérêt porté à cette nouvelle grammaire de la comparaison. À l'approche par les variétés du capitalisme, on a pu ainsi reprocher son caractère statique et fonctionnaliste (Howell, 2003), son incapacité à intégrer les conflits et plus généralement les sources endogènes de changement social (Boyer, 2005 ; Coats, 2005), sa trop grande proximité avec les théories

<sup>2</sup> Hall, P. et Soskice, D. (Eds) 2001. *Varieties of Capitalism. The Institutional Foundations of Comparative Advantages*. Oxford, Oxford University Press.

du sentier de dépendance peu à même de nous aider à comprendre le changement institutionnel (Crouch, 2005 ; Streeck et Thelen, 2005), sa réduction du monde à deux modèles dominants (Amable, 2003 ; Schmidt, 2002), la surestimation du rôle conféré aux entreprises (Kang, 2006), la sous-estimation du rôle joué par l'État dans les configurations institutionnelles qui informent les stratégies d'entreprises (Watson, 2003), son tropisme national (Pontusson, 2005), sa perception industrialiste et masculine des mondes économiques (Blyth, 2003 ; McCall et Orloff, 2005), son incapacité à traiter sérieusement du rôle de la culture sur les dynamiques nationales (Bruff, 2008), etc.<sup>3</sup>. Ce à quoi il faut encore ajouter une dimension normative contestable. Au modèle libéral, l'approche par les variétés du capitalisme — du moins dans sa version première — oppose un unique mode d'organisation alternatif dont l'Allemagne, principale puissance européenne, cumule les traits majeurs.

Dans le paysage comparatiste, les deux courants marquants évoqués jusqu'ici proposent des comparaisons construites sur une base inter-nationale : les espaces nationaux sont constitués d'emblée comme unité appropriée, dans ce cadre l'attention est portée sur les spécificités des phénomènes sélectionnés comme pertinents, et l'accent est mis sur leurs interdépendances et leur intégration en un système cohérent. Or les débats qu'ils ont suscités invitent aussi, même si c'est souvent implicitement, à considérer la nécessité de pratiquer la comparaison sur d'autres bases, qui désagrègent l'espace national. Tout indique désormais l'importance et l'intérêt des travaux qui prennent en considération d'autres niveaux de régulation — tel celui des secteurs d'activité — et, plus généralement encore, qui prennent en compte la manière dont ces différents niveaux se combinent, s'articulent, s'opposent... On touche là, en un mot, un thème central pour de nombreux travaux contemporains, celui des échelles de la comparaison.

### 3. Différenciation et jeux d'échelles

La question des échelles dans les débats sur les méthodes de la comparaison internationale renvoie à deux enjeux qui sont directement reliés aux discussions précédentes. Souvent évoqué dans les discussions théoriques en sciences sociales, le premier concerne la notion d'échelle en tant que focale d'analyse. Les variables sélectionnées pour renseigner les phénomènes sociaux peuvent être construites à un niveau micro-social, macro ou méso, ce qui pose la question des effets de focale sur la démarche comparative. Le second enjeu a trait à la façon dont des mécanismes sociaux sont liés, durablement ou non, à des contextes d'émergence sociale. On peut ainsi se poser la question de savoir si le droit est de toute éternité national, si les réseaux sont par essence locaux, si les bassins de recrutement des petites et moyennes entreprises (PME) conservent invariablement le même périmètre en fonction des niveaux de qualification, ou si, au contraire, les espaces sociaux dans lesquels ces phénomènes se déploient ne sont pas soumis à des recompositions, et notamment

<sup>3</sup> De portées très inégales, les critiques précédentes ont suscité des réponses circonstanciées et elles ont surtout conduit à l'exploration de nouveaux chantiers d'analyse (Hancké et al., 2007 ; Hamann et Kelly, 2008, etc.). Une option intéressante en ce sens consiste à dépasser le dualisme LME/CME pour caractériser d'autres variétés de capitalisme. L'Espagne et l'Italie, par exemple, font l'objet d'un traitement spécifique en tant que *Mixed-market political economies* (Molina et Rhodes, 2007). Il en va de même pour les pays d'Europe centrale (Feldmann, 2006 ; King, 2002), des anciens pays de l'Est (Bohle et Greskovits, 2012) ou encore pour la France (Culpepper et al., 2008 ; Hancké, 2001 ; Lévy, 2006 ; Schmidt, 2003). Les travaux comparatifs menés depuis le début de la décennie 2000 suggèrent que, en Europe occidentale, il existe au moins trois variétés de capitalisme. Aux côtés des LMEs et des CMEs, on peut en effet distinguer un troisième modèle (au nom variable selon les auteurs qui se sont penchés sur la question) dans lequel l'État joue un rôle clé, où il existe une bonne complémentarité entre une protection sociale, moins développée il est vrai que dans le type CME, et un niveau de protection de l'emploi beaucoup plus élevé en revanche qu'en Allemagne, en Autriche, ou les pays nordiques, etc.

à une complexification des arrangements par la démultiplication, souvent observée aujourd’hui, des combinaisons entre espaces de régulation, de coordination, d’émergence des réseaux, etc. Ces deux enjeux sont souvent mêlés dans les travaux contemporains, qui les affrontent avec une diversification des manières de pratiquer la comparaison.

Dans l’ensemble des travaux consacrés aux capitalismes, aux entreprises, à l’emploi, etc., la question des échelles comme focale d’analyse révèle des clivages théoriques que l’on ne saurait ignorer. Dans ce champ, et sur les brisées des travaux de Douglas North (1981) puis de ceux déjà cités de P. Hall et D. Soskice (2001), la préférence va souvent à un institutionnalisme qui donne la priorité à la production des cohérences d’ensemble par l’entremise de mécanismes microsociaux. Mark Granovetter (1985) fait lui un choix différent. Sa théorie des réseaux est fondée sur un double refus, celui de la vision « sous-socialisée » centrée sur le marché d’un côté, celui de l’approche « sur-socialisée » (qui hypertrophie les déterminismes sociaux) de l’autre. En procédant de la sorte, M. Granovetter développe un point de vue méso sur l’action sociale. Dans tous les cas cependant, le choix théorique de la bonne échelle d’analyse est inséparable de considérations méthodologiques qui intéressent directement le comparatiste. La thèse des complémentarités institutionnelles est assise, par exemple, sur une hypothèse forte qui a des incidences directes sur la manière de pratiquer la comparaison. L’idée est que chaque variété de capitalisme a capacité à produire des formes de coordination qui lui sont spécifiques par le truchement de variables localisées dans des espaces différents et à des niveaux sociaux également distincts. Ainsi les sous-ensembles identifiés par P. Hall et D. Soskice renvoient-ils non seulement à des systèmes sociaux — les politistes parleraient de secteurs — clairement distincts, mais encore à des échelles très variées qui vont des marchés de capitaux internationaux ou nationaux à des réseaux locaux de patrons de PME. Ces variables si différentes jouent conjointement une même partition et poussent en chœur à la spécialisation des systèmes productifs et, plus encore, à leur positionnement sur des segments spécifiques de marchés de produits.

Aussi forte et séduisante soit-elle, la thèse des complémentarités institutionnelles reste cependant une boîte noire que nombre d’auteurs cherchent à ouvrir (Shalev, 2001 ; Crouch, 2005 ; Callaghan, 2010). Helen Callaghan liste les hypothèses le plus fréquemment avancées pour donner corps à l’entreprise. Pour certains, la domination qu’exerce une coalition d’acteurs a pour effet de reproduire dans des espaces connexes les avantages stratégiques obtenus dans un domaine spécifique (Hall, 2006). Ainsi se créent des cohérences et des complémentarités. Ce résultat a pu être observé dans le cas des coalitions emmenées par les employeurs (Mares, 2003) ou par des partis politiques (Van Keersbergen, 1995). Pour d’autres chercheurs, c’est avant tout l’État qui s’efforce de réduire les tensions entre les interventions discordantes des différents acteurs (Streeck, 2001). Pour d’autres encore, les complémentarités institutionnelles ne sont que la conséquence non intentionnelle de « choix isomorphiques » (Kitschelt et Streeck, 2003). Pour Eric Verdier (2000), de tels choix ne sont pas le fruit du hasard. Ils sont façonnés sous l’influence de conventions, ressources qui aident à la coordination entre acteurs issus de même espaces nationaux et qui, bien qu’appartenant à des mondes différents, peuvent aisément s’accorder sur des normes partagées.

Si de nombreux travaux de comparaison internationale ont permis ainsi de mettre au jour les ressorts favorables à la production des complémentarités institutionnelles, une question n’en reste pas moins posée : faut-il toujours donner la priorité à l’analyse des appariements, cohérences, synergies... au niveau national ? À en juger par l’importante livraison de littérature consacrée depuis plus d’une vingtaine d’années aux articulations entre les échelles de l’action, la réponse est, à l’évidence, clairement négative. De nombreux travaux portant sur la gouvernance multi-niveaux montrent en effet comment la multiplication des centres de décision ou l’influence croissante des marchés transforment l’influence réciproque des différentes échelles sociales à propos d’enjeux ou

d'objets spécifiques. Deux évolutions principales sont aujourd'hui régulièrement évoquées dans la littérature comparative. En premier lieu, les mouvements de régionalisation comme la construction européenne (Cochoy et Goetschy, 2009 ; Callaghan, 2010) ou encore la globalisation (Djelic et Quack, 2003 ; Bohle et Greskovits, 2009) sont identifiés comme des phénomènes qui sont sources de régulations, d'influences et de pouvoirs nouveaux et qui, de surcroît, viennent bousculer les configurations existantes. En second lieu, depuis le tournant vers des politiques de l'offre entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, la question des facteurs de localisation des entreprises est devenue un enjeu central qui a incité les acteurs des échelons les plus décentralisés de l'action publique (les régions, les communes) à intervenir de façon croissante dans les affaires économiques. La question de l'attractivité économique des territoires pousse à des mouvements de décentralisation et à une vraie remise en cause des solidarités nationales (Keating et al., 2009).

À la différence d'hier, les mouvements « vers le haut » et « vers le bas », que révèlent les évolutions qui viennent d'être évoquées, ne sont plus analysés en termes d'évidement du pouvoir de l'État-Nation ou de l'espace national. À l'heure actuelle, ce sont désormais des logiques d'articulation entre les différentes échelles de régulation (Giraud, 2012 ; Jackson et Deeg, 2012 ; Mayntz, 2007) que l'on cherche avant tout à mettre en évidence. Une autre manière de renouveler les comparaisons a été récemment signalée par Wolfgang Streeck (2010). Pendant longtemps, l'accent a été mis sur les facteurs favorisant l'homogénéité, la stabilité ou encore la résilience (Thelen, 1993). Les recherches tendent désormais à concentrer davantage l'analyse sur la pluralité des systèmes constitutifs à chaque espace (Marsden, 2012) ainsi que sur les moteurs qui sont à même de favoriser un changement endogène (Streeck et Thelen, 2005 ; Mahoney et Thelen, 2010).

#### **4. Interrogations sur le cadre national**

L'effervescence de la recherche comparative a fait émerger des débats et questions méthodologiques et théoriques d'importance. En nous appuyant sur les éléments qui viennent d'être mentionnés, on peut maintenant recenser quelques défis majeurs qui se posent aujourd'hui à la pratique comparative. Ces défis renvoient directement à la perte de centralité du cadre national, au poids renforcé de régulations intervenant dans des contextes sociaux de taille variable (locaux, régionaux, transnationaux, etc.), mais aussi à la transformation des modalités du changement social et à l'historicité des espaces nationaux. Ils signalent donc des évolutions de fond qui affectent tout particulièrement les cadres de la comparaison.

Les cohérences nationales qui se manifestaient traditionnellement par le biais du mécanisme des « complémentarités institutionnelles » se défont sous nos yeux. À l'image des banques d'Europe continentale qui préfèrent aujourd'hui les normes du capitalisme financier international et d'origine anglo-saxonne à leurs traditions nationales, les différents sous-systèmes de la société se configurent selon des grammaires de plus en plus déterritorialisées. Pendant de cette décomposition des cohérences institutionnelles ou intersectorielles nationales, les individus sont également aux prises avec des affiliations qui ne sont plus exclusivement contrôlées par les grandes instances de socialisation nationales que furent l'école, les syndicats ou autres associations professionnelles, les cultures de classe, etc. (Dubet, 2002 ; Bayart, 2004). Comment l'analyse comparative en sciences sociales, qui des décennies durant s'est largement adonnée au nationalisme méthodologique (Wimmer et Glick Schiller, 2002) et a ainsi beaucoup contribué à naturaliser la variable nationale, peut-elle rebondir dans un tel contexte ? Différentes pistes sont aujourd'hui proposées et explorées afin de répondre à cette question.

Pour contourner le défi que représente la perte de centralité de la variable nationale, il peut, en premier lieu, être utile de porter une attention particulière aux logiques d'imbrication des

échelles, logiques qui révèlent des modalités d'articulation spécifiques aux objets de recherche retenus (Hassenteufel, 2005). Dans une telle perspective, des travaux s'intéressent à la façon dont les acteurs sociaux se jouent des espaces qui sont ouverts par cette pluralité des échelles d'inscription du social. Shalini Randeria (2007) montre ainsi comment la multiplication des conventions internationales, des chartes, des accords, déclarations, etc., signés par des acteurs publics et privés de différents niveaux et souvent entérinés par les États nationaux, entraîne une réelle incertitude sur les normes. Cette situation conduit des acteurs locaux, comme des associations de paysans indiens aux prises avec des investisseurs industriels, à se référer à des régulations internationales qui sont à leur avantage et à en appeler directement à l'arbitrage de l'État ou de cours internationales de manière à contourner les alliances nouées par les pouvoirs locaux souvent corrompus. Considérer spécifiquement la pluralité des échelles depuis des espaces infranationaux permet encore d'interroger la variété des mécanismes sociaux qui structurent l'insertion des espaces sociaux les uns dans les autres (Giraud, 2012). Par exemple, les modalités de construction des problèmes publics sont sans doute influencées par des normes institutionnelles et une différenciation plus grande dans un contexte fédéral que dans un cadre unitaire pourrait ainsi s'expliquer. Les logiques scalaires sont ici également le fruit des formes de structuration de l'espace public — vitalité des mobilisations sociales locales, capacité d'entraînement d'acteurs sociaux nationaux, cadre de pertinence des régulations juridiques, etc. Dans un esprit similaire, des approches récentes ont plaidé pour une multiplication des focales d'observation. Jackie Assayag (2007) propose une approche kaléidoscopique juxtaposant les objets de recherche d'inscription microsociale et ceux qui se déploient dans des cadres globaux, alors que d'autres auteurs suggèrent de privilégier une comparaison « par le bas » (Bayart, 2008) ou « au plus près » (Valensi, 2002) de manière à observer localement les manifestations et les effets cumulés des différentes échelles du social.

Une autre manière de reconstruire le statut du cadre national est de prendre au sérieux l'historicité des espaces nationaux et, surtout, de refuser de considérer ces derniers comme des blocs imperméables les uns aux autres. On reconnaît là le programme de la *connected History*, de l'histoire croisée... dont l'un des objectifs majeurs a été, au cours de ces deux dernières décennies, de mettre l'accent sur les relations plutôt que sur les oppositions entre les espaces sociaux et les formes historiques. Il en résulte un programme de recherche qui, tout en prenant au sérieux l'épaisseur de temporalités multiples et parfois contradictoires, considère des croisements de toutes natures : croisements de savoirs et de techniques pour la constitution d'objets les plus variés, croisements des points de vue que le chercheur intègre dans la construction de son analyse comparative ou encore croisement des échelles (Werner et Zimmermann, 2003, 2004). Un tel programme invite à regarder les multiples canaux (matériels, cognitifs, institutionnels, etc.) par lesquels transitent des contaminations, s'opèrent les co-constructions, se négocient les transferts... et cela dans les domaines les plus variés, depuis la fabrication d'un objet technique jusqu'aux représentations des formes instituées ou des façons de croire. Cette approche a ouvert des perspectives stimulantes sur les influences réciproques, les logiques d'appropriation, les décalages dans le temps du changement. Dans une perspective plus institutionnaliste, des travaux récents ont également distingué des formes de changement qui renvoient de fait non seulement à des décalages dans le temps ou à des conflits de temporalité (Boyer, 2013), mais aussi à des analyses différencierées des interactions entre échelles ou espaces d'interaction sociale (Streeck et Thelen, 2005).

Comme on le voit, l'éventail des réponses possibles aux interrogations sur la pertinence et les limites du cadre national dans la démarche comparative, est largement ouvert, constat qui témoigne de la centralité de cet enjeu dans les recherches actuelles. Dans cet ensemble, on peut aussi

inscrire le retour en grâce des études de cas dans la littérature comparative. Cette manière de faire répond bien à cet impératif contemporain qui suggère de situer non seulement les cas, mais plus largement, les objets de la comparaison dans des ensembles construits. L'idée de « comparaison située » apparaît de ce point de vue particulièrement stimulante (Yin, 2009). La démarche consiste à distinguer deux espaces de la comparaison. Le premier concerne l'objet d'étude, qu'il s'agisse de l'organisation du travail dans un service administratif, de l'échec scolaire ou de l'indépendance de la banque centrale. Le second intègre des cas construits par rapport à l'objet d'analyse, qu'il s'agisse d'un bureau de poste, d'une région administrative pertinente pour l'organisation scolaire ou d'une économie nationale. La comparaison située invite, autrement dit, à procéder à un double travail d'analyse du mode d'inscription des objets d'étude dans les cas qui sont en cause d'abord, des contextes sociaux, institutionnels, politiques, culturels, etc., ensuite. Un tel travail permet de situer l'objet de la comparaison en procédant à une double clarification. La comparaison située impose d'abord de se confronter à la question de l'insertion de l'objet par rapport aux échelles pertinentes de l'action sociale. Elle oblige ensuite à expliciter les variables et les mécanismes jugés pertinents pour l'objet étudié. Ainsi, si l'on pense par exemple que la construction des problèmes publics renvoie non seulement à des enjeux institutionnels, mais encore aux liens entre les formes et les cadres de la mobilisation sociale relevés à différentes échelles, alors les variables pertinentes pour l'analyse de ces mécanismes sociaux — le poids des traditions locales de la mobilisation sociale ou encore la capacité des acteurs sociaux à articuler différents espaces de mobilisation — deviennent des facteurs importants pour l'analyse comparative de la construction des problèmes, ce qui permet, le cas échéant, d'enrichir le regard porté sur cet objet de recherche.

## 5. Pistes et déplacements

Faire l'inventaire des pistes de renouvellement des approches comparatives paraît aujourd'hui presque mission impossible, tant les recherches se multiplient, foisonnent, se fraient de nouvelles pistes. Il était a fortiori hors de portée pour nous d'en rendre compte dans cette seule livraison. C'est pourquoi nous avons privilégié une entrée, celle de la réflexivité, et cela de manière à aider le lecteur à pénétrer dans la fabrique de la comparaison. Dans cet esprit, les quatre articles et l'entretien réunis dans ce numéro proposent autant d'approfondissements de questions centrales pour les démarches comparatives dans les sciences sociales : celle de la pertinence de l'échelle nationale et des manières d'informer empiriquement et de constituer conceptuellement ce niveau d'analyse ; celle de la variété des niveaux de réalité à comparer, de leurs articulations, et des échelles auxquelles peut être située la méthode comparative ; celle de la différenciation des entités comparées mais aussi de leurs connections et des circulations qui les relient ; celle de l'ancre de la comparaison dans des enquêtes approfondies menées au plus près des stratégies et expériences des acteurs. Chaque article a son économie propre, caractérisée par des objets, des terrains, des méthodes, des ancrages théoriques, spécifiques. Mais en présentant des résultats, qui portent sur le sens du travail pour les acteurs économiques de l'entre-deux-guerres chez Robert Salais, les manières de vivre la mobilité sociale ascendante chez Jules Naudet, les expériences du chômage chez Didier Demazière, les stratégies de ségrégation résidentielle des classes supérieures chez Bruno Cousin, chaque contribution s'efforce de montrer des pratiques de recherche, d'argumenter les choix opérés et d'effectuer un retour réflexif sur la méthode comparative adoptée.

Robert Salais mobilise les enseignements de l'économie des conventions pour analyser l'enracinement des trajectoires historiques nationales de trois pays européens majeurs : l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne. L'interrogation porte sur les catégories de pensée, les systèmes de représentation et les référentiels d'action par lesquels le monde du travail est saisi

dans ces trois pays pendant la période antérieure à la Seconde Guerre mondiale. La comparaison s'appuie sur une méthode historique compréhensive, visant à reconstituer les conventions de sens sur lesquelles les acteurs s'appuient pour agir. Et comme, par définition, les conventions sont des catégories de pensée et d'action implicites et inobservables, la méthode comparative les traquent à partir de multiples traces et indices « laissés au sein des artefacts relatifs au travail » : écrits économiques théoriques, séries statistiques, droit du travail ou économique, systèmes de négociation collective, standards de qualité des produits, etc. L'analyse montre qu'à chaque contexte national est associée une conception spécifique du travail qui met l'accent sur un des trois moments du processus d'accomplissement du travail : l'entrée dans la relation travail, l'embauche (France), l'organisation du travail, la production (Allemagne), la mise en marché du produit, la commercialisation (Grande-Bretagne). Constituant un répertoire commun permettant aux acteurs de se coordonner, d'échanger, de se comprendre, bref, d'agir, et solidement adossées à des institutions stables, ces configurations de sens nationales sont cohérentes et fortement différencierées. Ces conclusions conduisent à interroger les perspectives mettant l'accent, en particulier dans un contexte de construction européenne, sur les mécanismes de convergence et d'influence croisée, et à les articuler avec une perspective historique qui souligne la consistance — et la persistance ? — de conventions nationales.

Jules Naudet apporte une contribution renouvelée à une question classique dans la comparaison internationale : celle de la stratification sociale, qu'il appréhende dans une perspective compréhensive centrée sur l'expérience de mobilités intergénérationnelles fortement ascendantes dans trois pays (France, États-Unis et Inde). En s'appuyant sur une enquête par entretiens approfondis, il explore les manières dont les individus en forte réussite sociale font face aux tensions entre milieu d'origine et milieu d'arrivée, et rend compte des variations dans les récits de mobilité. L'expérience de la mobilité, telle qu'elle est racontée, a une nette coloration nationale, et les argumentations typiques de chaque pays reflètent les spécificités des systèmes de stratification sociale, des manières dont la mobilité est institutionnellement organisée et régulée, et des répertoires idéologiques qui lui donnent sens. Pourtant, il serait réducteur de considérer qu'à chaque pays correspond une manière de raconter sa mobilité. La compréhension de l'hétérogénéité des expériences de mobilité exige de faire appel à d'autres échelles d'analyse, qui renvoient aux instances de socialisation qui préparent et anticipent de manière variable l'ascension sociale : famille et quartier de résidence pour la socialisation primaire, établissements de formation supérieure fréquentés, milieux professionnels d'arrivée (privé, fonction publique, etc.) ou encore appartenance à une minorité (race, caste, migration). Les combinaisons de ces caractéristiques forgent des schèmes interprétatifs de la mobilité plus ou moins cohérents, disponibles, ou encore « institués ». Elles introduisent des variations au sein de chacun des pays, faisant apparaître des homologies entre les récits d'individus ayant des caractéristiques proches : récit organisé autour d'un sentiment de continuité (en cas de congruence des idéologies) ou d'un écartèlement (en cas de dissonance) par exemple. Ainsi, l'introduction dans la comparaison d'une multiplicité de variables combinées permet d'expliquer des fluctuations observées dans le poids de la variable nationale.

Didier Demazière propose une comparaison internationale du chômage à rebours des approches calées sur des indicateurs codifiés et harmonisés qui postulent — ou fabriquent — une homogénéité du phénomène. Il place au centre de l'analyse la question de l'hétérogénéité du chômage et de ses variations en partant des manières dont les individus qui sont classés dans la catégorie de chômage et sont officiellement reconnus comme chômeurs définissent leur situation, interprètent leur condition, racontent leurs expériences et affrontent la privation de travail. Plutôt qu'une condition préalable, la catégorisation est ici l'objet central d'une démarche comparative compréhensive fondée sur l'analyse d'entretiens biographiques avec des chômeurs des métropoles de

Paris, São Paulo et Tokyo. Le jeu sur trois échelles, articulées, de comparaison conduit à dresser un tableau nuancé des proximités et différences dans les significations du chômage. Un univers de référence commun aux trois territoires est identifié, bien qu'il soit irréductible à la codification internationale du chômage fondée sur la norme de recherche d'emploi. À l'intérieur de ce cadre partagé, les différences nationales sont très accusées, dessinant des modèles normatifs spécifiques étroitement associés à un ensemble d'institutions et de régulations des statuts sociaux propres à chaque territoire. Enfin, sur chacun des terrains surgissent des différenciations récurrentes en fonction de caractéristiques sociales (sexe, âge, profession) qui reflètent des inégalités structurant selon des modalités voisines à la division du travail. Ainsi, la comparaison compréhensive permet de dégager des configurations du chômage, à la fois institutionnelles et biographiques, qui, selon l'angle de vue, semblent internationales, ou nationales, ou encore transnationales, c'est-à-dire modulées transversalement aux espaces de la comparaison.

Bruno Cousin offre une contribution à l'analyse des formes de mixité et de ségrégation sociales dans les villes, à partir d'une interrogation centrée sur les stratégies résidentielles d'autoségrégation des classes supérieures. Parmi la variété des manières dont celles-ci investissent l'espace urbain, s'y localisent, choisissent un lieu d'habitation, il identifie un idéal-type — désigné comme la refondation, les quartiers refondés — repéré aussi bien à Paris qu'à Milan. Le sens de ces conduites de concentration dans ce type de quartier est exploré à partir d'enquêtes approfondies, mêlant entretiens avec les habitants, observation ethnographique et analyse historique. Elles permettent de pointer, au-delà de la dynamique transfrontalière commune, des différences accusées entre les deux villes, qui renvoient à des caractéristiques des contextes, tant national que local. Cette déclinaison du phénomène de la refondation traduit un ensemble de variables, telles que les rapports de classes, la stratification et les représentations qu'en ont les populations dans chaque société. Elle est aussi l'expression de phénomènes, de grain plus fin, qui donnent des significations différentes à la distribution spatiale des hiérarchies et des groupes sociaux. Par exemple, à Paris la stratification très précise des quartiers et le maillage serré des hiérarchisations de l'espace urbain sont indissociables de la crainte d'une mobilité sociale négative qui conduit les classes supérieures à se concentrer dans des quartiers homogènes. À Milan, le poids de l'interconnaissance et des liens forts dans le fonctionnement du marché du travail incite à des agrégations affinitaires au sein de communautés locales qui seront d'autant plus pourvoyeuses de capital social que les populations y seront durablement enracinées. Ainsi, la comparaison fine et localisée permet d'identifier des mécanismes institutionnels spécifiques alimentant la compréhension de conduites résidentielles apparemment identiques d'un espace national à l'autre.

Jürgen Kocka expose, dans un entretien réalisé par Olivier Giraud, son point de vue sur les avancées et les débats récents dans les sciences historiques comparées. Ce comparatiste réputé plaide pour une démarche analytique, dont il pointe différentes dimensions. Portée par un contexte de vogue pour la comparaison, la méthode comparative exige une vigilance accrue dans sa construction. Elle implique une série d'opérations de sélection permettant de choisir des angles d'analyse précis, de formuler des questions de recherche bien cernées, de privilégier quelques dimensions contrôlées, d'adopter une définition conceptuelle des phénomènes que l'on veut comparer, etc. Adossée à ces principes et options, la recherche comparative peut alors porter sur une multiplicité d'objets, découpés de manières les plus variées, depuis le périmètre des pays jusqu'à des territoires plus restreints (régions, villes), en passant par beaucoup d'autres unités d'analyse, comme l'illustrent les articles de ce dossier. Enfin, J. Kocka discute également la question, souvent controversée, des modèles nationaux. Il suggère de combiner d'une part les approches attachées à repérer les différences et les proximités entre pays, qui peuvent déboucher sur l'identification de modèles, et d'autre part les approches privilégiant l'observation des influences réciproques, des

circulations et des croisements, qui peuvent renseigner les transferts entre modèles, les emprunts, les hybridations.

Ce numéro thématique met l'accent sur les pratiques d'une recherche comparative conduite au plus près des terrains et de la production de matériaux originaux, attachée à comprendre les conduites, les expériences et leurs significations. Une recherche de terrain conçue non comme une échappatoire à la production théorique, mais comme un levier pour réfléchir à la démarche comparative, à ses exigences et à ses options. En mettant l'accent sur la réflexivité du chercheur pratiquant la comparaison internationale, ce dossier est porteur d'une critique sur le caractère d'évidence des incitations à s'engager dans le comparatisme. Il est aussi une invitation à développer de manière raisonnée des pratiques de la comparaison productives et nécessaires.

## Déclaration d'intérêts

L'auteur n'a pas transmis de déclaration de conflits d'intérêts.

## Références

- Amable, B., 2003. *The diversity of modern capitalism*. Oxford University Press, Oxford.
- Assayag, J., 2007. Les Sciences sociales à l'épreuve de la mondialisation. *Cahiers Internationaux de Sociologie* 123, 197–215.
- Bayart, J.F., 2004. *Le Gouvernement du monde*. In: *Une critique politique de la globalisation*. Fayard, Paris.
- Bayart, J.F., 2008. Comparer par le bas. *Sociétés politiques comparées* 1, 1–25.
- Blyth, M., 2003. Same as it never was: temporality and typology in the varieties of capitalism. *Comparative European Politics* 1 (2), 215–225.
- Bohle, D., Greskovits, B., 2012. *Capitalist Diversity on Europe's Periphery*. Cornell University Press, New York.
- Bohle, D., Greskovits, B., 2009. Wirtschaftswunder und Staatsverschuldung. Zur politischen Ökonomie Ostmitteleuropas. *Osteuropa* 59 (2–3), 349–356.
- Boyer, R., 1986. *La flexibilité du travail en Europe*. La Découverte, Paris.
- Boyer, R., 2005. How and why capitalisms differ. *Economy and Society* 34 (4), 509–557.
- Boyer, R., 2013. Les Crises financières comme conflit de temporalité. *Vingtième Siècle, Revue d'histoire* 1 (117), 69–88.
- Boyer, R., Hollingsworth, J.R., 1997. *Contemporary Capitalism. The Embeddedness of Institutions*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Bruff, I., 2008. Culture and consensus in european varieties of capitalism. A 'Common Sense' Analysis. Palgrave Macmillan, Houndsills.
- Callaghan, H., 2010. Beyond methodological nationalism: how multilevel governance affects the clash of capitalisms. *Journal of European Public Policy* 17 (4), 564–580.
- Coats, D., 2005. Paradigms of Explanation. In: Coats, D. (Ed.), *Varieties of capitalism, varieties of approaches*. Palgrave Macmillan, Houndsills, pp. 1–25.
- Cochoy, F., Goetschy, J., 2009. Numéro spécial «L'Europe sociale». *Sociologie du Travail* 51 (4).
- Crouch, C., 2005. Capitalist diversity and change: recombinant governance and institutional entrepreneurs. Oxford University Press, Oxford.
- Culpepper, P., Hall, P., Pallier, B., 2008. *Changing France. The Politics that Market Makes*. Palgrave Macmillan, Houndsills.
- Djelic, M.L., Quack, S., 2003. Globalization and Institutions. In: Redefining the rules of the economic game. Edward Elgar, Cheltenham.
- Dubet, F., 2002. *Le Déclin de l'institution*. Seuil, Paris.
- Dupuy, C., Pollard, J., 2012. La comparaison de politiques publiques infranationales : méthodes et pratiques. *Revue internationale de politique comparée* 19 (2), 7–14.
- Duran, P., 2010. Penser l'action publique. LGDJ, Paris.
- Esping-Andersen, G., 1990. *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Polity Press/Blackwell Publishing, Cambridge/Oxford.

- Feldmann, M., 2006. Emerging varieties of capitalism in transition countries: industrial relations and wage bargaining in Estonia and Slovenia. *Comparative Political Studies* 39 (7), 829–854.
- Giraud, O., 2012. L'Analyse scalaire des régimes d'action publique en Europe: l'apport méthodologique des comparaisons infranationales. *Revue Internationale de Politique Comparée* 19 (2), 15–36.
- Granovetter, M., 1985. Economic action and social structures. The problem of embeddedness. *American Journal of Sociology* 91 (3), 481–510.
- Hall, P., Soskice, D., 2001. Varieties of Capitalism. The Institutional Foundations of Comparative Advantages. Oxford University Press, Oxford.
- Hamann, K., Kelly, J., 2008. Varieties of Capitalism and Industrial relations. In: Blyton, P., Bacon, N., Fiorito, J., Heery, E. (Eds.), *The SAGE Handbook of Industrial Relations*. Sage Publications, Los Angeles/Londres/New Delhi/Singapore, pp. 129–148.
- Hancké, B., 2001. Revisiting the French Model. Coordination and restructuring in French industry in the 1980s. In: Hall, P., Soskice, D. (Eds.), *Varieties of Capitalism. The Institutional Foundations of Comparative Advantages*. Oxford University Press, Oxford, pp. 305–334.
- Hancké, B., Rhodes, M., Thatcher, M., 2007. Beyond varieties of capitalism. Conflict, contradictions and complementarities in the European economy. Oxford University Press, Oxford.
- Hassenteufel, P., 2005. De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. *Revue Française de Science Politique* 55 (1), 113–132.
- Howell, C., 2003. Varieties of capitalism": and then there was one? *Comparative Politics* 36 (1), 103–124.
- Jackson, G., Deeg, R., 2012. The long-term trajectories of institutional change in european capitalism. *Journal of European Public Policy* 19 (8), 1109–1125.
- Kang N. 2006. A Critique of the 'Varieties of Capitalism' Approach. Nottingham, International Centre for Corporate Social Responsibility. Research Papers Series, Nº 45.
- Keating, M., Cairney, P., Hepburn, E., 2009. Territorial Policy Communities and Devolution in the United Kingdom. *Cambridge Journal of Regions. Economy and Society* 2 (1), 51–66.
- King, L.P., 2002. Postcommunist divergence: a comparative analysis of the transition to capitalism in poland and russia. *Studies in Comparative International Development* 37 (3), 3–34.
- Kitschelt, H., Streeck, W., 2003. Germany: beyond the stable state. Routledge, Oxford, New York.
- Lallement, M., 1999. Les Gouvernances de l'emploi. In: Relations professionnelles et marché du travail en France et en Allemagne. Desclée de Brouwer, Paris.
- Lallement, M., Spurk, J., 2003. Stratégies de la comparaison internationale. Éditions du CNRS, Paris.
- Lanciano-Morandat, C., Verdier, E., 2004. Dynamiques des régimes sociétaux d'enseignement supérieur et d'innovation. *Revue Internationale de Politique Comparée* 11 (3), 369–388.
- Lévy, J.D., 2006. The state after statism: new state activities in the age of liberalization. Harvard University Press, Harvard.
- Mahoney, J., Thelen, K., 2010. Explaining institutional change: ambiguity, agency, and power. Cambridge University Press, Cambridge, p. 1–37.
- Mares, I., 2003. *The Politics of Social Risk: Business and Welfare State Development*. Cambridge University Press, New York.
- Marry, C., 2012. Les Comparaisons France/Allemagne au prisme du genre. Pour une critique des modèles nationaux. In: Dupré, M., Giraud, O., Lallement, M. (Eds.), *Trajectoires des modèles nationaux. État, démocratie et travail en France et en Allemagne*. Peter Lang, Francfort, pp. 137–156.
- Marry, C., Kieffer, A., Brauns, H., Steinmann, S., 1998. Inégales avancées des femmes. Évolutions comparées de l'éducation et de l'activité des femmes de 1971 à 1991. *Revue Française de Sociologie* 39 (2), 353–389.
- Marsden, D., 2012. Modèles nationaux et transformation des formes de relations de travail. In: Dupré, M., Giraud, O., Lallement, M. (Eds.), *Trajectoires des modèles nationaux. État, démocratie et travail en France et en Allemagne*. Peter Lang, Francfort, pp. 323–354.
- Maurice, M., 1989. Méthode comparative et analyse sociétale. Les implications théoriques des comparaisons internationales. *Sociologie du Travail* 31 (2), 175–191.
- Maurice, M., Sellier, F., Silvestre, J.-J., 1979. La Production de la hiérarchie dans l'entreprise : recherche d'un effet sociétal. *Comparaison France-Allemagne. Revue Française de Sociologie* 20 (2), 331–365.
- Maurice, M., Sellier, F., Silvestre, J.J., 1982. Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne. PUF, Paris.
- Maurice, M., Sellier, F., Silvestre, J.J., 1986. The social foundations of industrial power. MIT Press, Boston.
- Maurice, M., Mannari, H., Takeoka, Y., Inoki, T., 1988. Des entreprises françaises et japonaises face à la mécatronique. Acteurs et organisations de la dynamique industrielle. Lest-CNRS, Miméo, Aix-en-Provence.

- Maurice, M., Sorge, A., 2000. *Embedding organizations. Societal analysis of actors, organizations and socio-economic context*. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam.
- Mayntz, R. 2007. The Architecture of Multi-Level Governance of Economic Sectors. Cologne, MPIfG, Discussion Paper 07/13.
- McCall, L., Orloff, A., 2005. Introduction. *Social Politics* 12 (Numéro spécial « Gender, Class and Capitalism »), 159–169.
- Molina, O., Rhodes, M., 2007. *The Political Economy of Adjustment in Mixed Market Economies: A Study of Spain and Italy*. In: Hancké, B., Rhodes, M., Thatcher, M. (Eds.), *Beyond Varieties of capitalism. Conflict, contradictions and complementarities in the european economy*. Oxford University Press, Oxford, pp. 223–252.
- North, D.C., 1981. *Structure and change in economic history*. Norton, New York.
- Pontusson, J., 2005. *Inequality and Prosperity. Social Europe vs Liberal America*. Cornell University Press, Ithaca.
- Randeria, S., 2007. The State of Globalization: Legal Plurality, Overlapping Sovereignties and Ambiguous Alliances between Civil Society and the Cunning State in India. *Theory, Culture and Society* 24 (1), 1–33.
- Shalev, M., 2001. The Politics of Elective Affinities: A Commentary. In: Ebbinghaus, B., Manow, P. (Eds.), *Comparing Welfare Capitalism. Social Policy and Political Economy in Europe, Japan and the USA*. Routledge, Londres, pp. 287–303.
- Schmidt, V.A., 2002. *The Futures of European Capitalism*. Oxford University Press, Oxford.
- Schmidt, V.A., 2003. French capitalism transformed. Yet still a third variety of capitalism. *Economy and Society* 32 (4), 526–554.
- Streeck, W. 2010. *E Pluribus Unum? Varieties and Commonalities of Capitalism*. Cologne, MPIfG, Discussion Paper 10/12. <http://ssrn.com/abstract=1805522> (<http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1805522>).
- Streeck, W., Thelen, K., 2005. Introduction: institutional change in advanced political economies. In: Streeck, W., Thelen, K. (Eds.), *Beyond continuity: institutional change in advanced economies*. Oxford University Press, Oxford, pp. 1–39.
- Thelen, K., 1993. West european labor in transition: Sweden and Germany compared. *World Politics* 46 (1), 23–49.
- Valensi, L., 2002. L'Exercice de la comparaison au plus proche à distance: le cas des sociétés plurielles. *Annales Histoire, Sciences Sociales* 57 (1), 27–30.
- Van Keersbergen, K., 1995. *Social capitalism: a study of Christian democracy and the welfare state*. Routledge, Londres.
- Verdier, E., 2000. Analyse sociétale et changement institutionnel: le cas de l'éducation et de la formation professionnelle initiale. In: Tallard, M., Théret, B., Uri, D. (Eds.), *Innovations institutionnelles et territoires*. L'Harmattan, Paris, pp. 101–128.
- Watson, M., 2003. Ricardian political economy and the varieties of capitalism approach: specialisation trade and comparative institutional advantage. *Comparative European Politics* 1 (2), 227–240.
- Werner, M., Zimmermann, B., 2003. Penser l'histoire croisée: entre empirie et réflexivité. *Annales Histoire, Sciences Sociales* 58 (1), 7–36.
- Werner, M., Zimmermann, B., 2004. *De la comparaison à l'histoire croisée*. Seuil, Le Genre humain, Paris.
- Wimmer, A., Glick Schiller, N., 2002. Methodological Nationalism and beyond: nation-state building. *Migration and the social sciences. Global Networks* 4 (2), 301–334.
- Yin, R.K., 2009. *Case study research design and methods*, 4<sup>e</sup> ed. Sage, Thousand Oaks.